

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19353 - 75ÈME ANNÉE

ATR-Fnaut et les « doubles langages » de l'État et de la Région

NRL et transports en commun : ATR-Fnaut écrit à Elisabeth Borne

Lors d'une conférence de presse tenue hier, ATR-FNAUT a mis en évidence les « doubles langages » de l'État et de la Région pour un sujet aussi important que l'urgence climatique et environnementale.

ATR-FNAUT a rencontré hier les journalistes pour donner sa position au sujet des « doubles langages », « parce que en effet, alors que le gouvernement vient de déclarer l'urgence climatique, relayée aussi par la Région, nous constatons – comme beaucoup – que plusieurs décisions locales contredisent cette orientation ». Ces « doubles langages » ont des effets sur l'aménagement durable de notre île. ATR-Fnaut a donné quatre exemples : « Notre soutien pour amplifier la participation au referendum d'initiative partagée, pour maintenir le caractère public des aéroports de Paris ; les projets de rail à La Réunion : synergie RRTG et CINOR ou concurrences électoralistes ? Les dessous de la « mise à jour » du SDC (schéma des carrières) ; transports en commun : éternels délaissés, les tensions montent. »

Préserver la propriété publique d'ADP

Au sujet de la mobilisation pour le maintien dans la sphère publique d'aéroport de Paris, ATR-Fnaut a fait état des actions menées à La Réunion aux côtés d'autres organisations impliquées dans ce combat. Il est clair que ADP est bénéficiaire, et c'est un nouveau cadeau à des actionnaires du privé qui se prépare. Outre les services rendus aux compagnies aériennes et aux passagers, ADP ce sont aussi des boutiques duty free et une importante emprise foncière constructible. C'est un patrimoine qui doit rester la propriété de la population, faute de quoi la course au profit entraînera automatiquement une augmentation des prix des billets d'avion en raison de la hausse des taxes aéroportuaires.

La deuxième partie de la conférence de presse a porté sur le projet de Run Rail récemment sorti par la Région. François Payet, président d'ATR-FNAUT, constate une « glissade progressive » révélatrice d'une incapacité probable de la Région à financer un tel projet. En 2011, il était question d'un réseau de transport guidé d'une longueur de 150 kilomètres, présenté comme un transport ferré léger. C'est ce qui avait été vendu alors par la Région au Commissaire européen Hannes. Il était alors envi-

sagé d'utiliser le monorail pour éviter de redonner vie à un chemin de fer type tram-train. Mais avec un coût de 200 millions au kilomètre, la Région dût battre en retraite et reprendre à son compte un projet de chemin de fer 10 fois moins cher.

ATR-Fnaut est « satisfaite » de cette réponse, mais elle constate que de 150 kilomètres, le projet a été réduit à une longueur de 9 kilomètres avec 10 stations situées sur le Boulevard Sud, uniquement à Saint-Denis. Le Run Rail se pose donc clairement en rival du projet de tramway de la CINOR, qui doit emprunter principalement la rue Maréchal Leclerc à Saint-Denis. La Région Réunion a donc choisi de faire de cette question un enjeu des municipales, car le Run Rail ne règlera aucun problème de mobilité, et la situation continuera de s'aggraver à l'entrée Est de Saint-Denis.

Pour un Run-Rail utile

ATR-Fnaut propose un phasage allant dans l'intérêt de la population, en complément avec le tramway de la CINOR à Saint-Denis, avec une première tranche du Run Rail allant de Saint-Benoît à Saint-Denis afin de réduire les 90.000 véhicules par jour qui arrivent de l'Est

dans la capitale. La seconde tranche reliera l'Ouest à Saint-Denis. Enfin une troisième tranche par le Boulevard Sud peut être complémentaire au tramway de Saint-Denis, afin d'assurer une desserte express des quartiers du Sud de la ville. « Les usagers des transports ne doivent être pris dans l'étau des enjeux électoralistes et quel est le financement ? Ils se contentent de 10 kilomètres, peut-être n'ont-ils par l'argent pour le faire car la NRL a vampirisé le budget pour construire des lycées, et pour le chemin de fer », déclare François Payet. ATR-Fnaut appelle l'ensemble des collectivités concernées à se réunir pour discuter d'une solution allant dans le sens de l'intérêt général.

NRL : le Groupement est défaillant

Enfin, l'association a évoqué le contenu d'un courrier adressé à Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et des transports au sujet des demandes d'ouverture de nouvelles carrières pour continuer le chantier de la NRL. ATR-Fnaut rappelle que le groupement attributaire du marché n'avait à sa disposition que 4 % des matériaux au moment de la

notification, en 2013-2014, et s'était engagé à livrer la NRL en 2017. A l'époque, la Région Réunion affirmait que la réalisation de cette route était une urgence, or elle a attendu jusqu'à mars 2018 pour signer l'ordre de service permettant au groupement de commencer les travaux de la digue entre la Grande-Chaloupe et La Possession.

Ces derniers mois, la justice a donné tort à l'État et à la Région au sujet de leurs demandes d'ouverture de nouvelles carrières. La dernière tentative en cours d'instruction est une mise à jour du schéma départemental des carrières datant de... 2014.

Pour ATR-Fnaut, « le Groupement NRL n'est pas en mesure de livrer le chantier dans les délais prévus et donc à un coût raisonnable, 6 ans après la passation du marché, une personne publique doit constater la défaillance de l'entreprise et résilier le marché conformément aux dispositions du Code des marchés publics et des travaux.

Dans son courrier, l'association rappelle que l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc entraînera la circulation de 900 camions par jour entre ce site et le chantier pendant des années. Cette pollution supplémentaire et l'augmentation de l'insécuri-

té routière vont à l'encontre des engagements du gouvernement en matière environnementale. « La ministre peut dire au préfet de La Réunion : pas de carrière, il est possible de faire autre chose de la digue ». Et le financement des nouvelles études incombera à l'entreprise défaillante.

ATR-Fnaut note également des rumeurs au sujet de la patience du PNF et indique que « tant que la digue n'est pas réalisée, des mouvements financiers ne pourront être vus par le PNF ». Pour l'association, « la meilleure façon pour les dirigeants de la Région Réunion de faire taire ces rumeurs est d'abandonner la digue ». Cela signifie relancer l'appel d'offres et l'attribution du marché pour revoir le projet.

M.M.

In kozman pou la rout

« Sak i vë i pë ! »

Médam, mésyé, la sosyété, moin lé sir, mi sort di in n'afè é néna in bonpé moun I pran sa pou larzan kontan. Poitan a bien kalkilé, ni konstata la pa in vérité absolé. I pé di galman moin la réisi par mon prop volonté-moin tousèl si zot i vé. Poitan la plipar d'tan rant in bonpé d'moun néna lo mèm dogré dann la volonté, in pé i réisi, in pé i réisi pa. Sak i réisi, la plipar d'tan li réisi pa tousèl : in pé va di, sak la réisi l'avé in klé sak i réisi pa l'avé poin. In zanfàn son famiy lé dann la politik i pé réisi ladan, pli sirman k'in zanfàn son famiy lé an déor d'la politik. Lé vré pou in jenn mizisien, lé vré galman pou in zanfàn biznèsman. Anon pa anparl lo piston pars si ou néna in piston lé pli fasil pou ou d'pass par in port étroit. Karl zuckerberg i réisi dann son bann biznès mé lé posib li la pa réisi tousèl, li la gingn kou d'min. In jenn i pé ékri in bon liv mé d'après zot li va gingn fé sort sa dann komèrs ? Pé sfèr ké oui, pé sfèr ké non. Donk azot pou rofléshi : Sak i vé i pé ! Sé a zot de oir si lé vré pou vréman, sansa si lé pa vré. mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Que vient faire le ministre de l'Education nationale à La Réunion ? -3-

Vouloir intégrer l'histoire de La Réunion dans l'histoire de France : le néocolonialisme toujours à l'oeuvre

L'idée de vouloir intégrer l'histoire de La Réunion à l'histoire de France dans l'enseignement à La Réunion pose question. Pourquoi ne pas en effet enseigner l'histoire de La Réunion dans les classes ? Ceci permettra aux élèves de mieux savoir d'où ils viennent et donc de donner plus facilement un sens à leurs engagements futurs.

Le JIR d'hier est revenu sur la fameuse réunion où le recteur s'était fait remarqué par sa réaction courroucée parce qu'une personne s'était exprimée en créole lors d'une réunion sur le créole à l'école.

Notre confrère donne la parole au recteur qui précise une autre question à l'ordre du jour de ce « groupe académique » : « comment l'histoire ultramarine, comment l'histoire de La Réunion va intégrer l'histoire de France ».

Question idéologique

Les mots ont leur importance, ils montrent souvent l'idéologie

qu'elle sous-tend. Cette idéologie est celle qui domine la direction du système éducatif à La Réunion, et c'est elle que le ministre est venu réaffirmer lors de sa visite dans notre île ces deux derniers jours. Le terme « ultramarine » prête à sourire. Chacun connaît la couleur bleu marine mais quel est donc ce néologisme pour dénommer les habitants des anciennes colonies intégrées à la République ?

Au-delà de cette création, il y a lieu de s'interroger sur l'idée d'intégrer l'histoire de La Réunion dans l'histoire de France. Si un recteur avait dit le contraire, « comment l'histoire de France va intégrer l'histoire de La Réunion », sans doute aurait-il dû affronter une levée de boucliers qui aurait dit : de quel droit réduisez-vous la France à une sous-partie de La Réunion ? L'inverse doit aussi être vrai, car de quel droit peut-on considérer que c'est à l'histoire de La Réunion de s'intégrer à l'histoire de France ? Imagine-t-on en effet, dans un pays décolonisé, enseigner l'histoire du pays intégrée à l'histoire de son ancienne puissance coloniale ?

Pas de peuple supérieur à un autre

N'est-il pas plus juste de dire que deux peuples différents ont des histoires différentes qui ont autant de valeur les unes que les autres ? Si ce principe fondamental était respecté, alors cela voudrait dire que dans les écoles de La Réunion, c'est l'histoire de La Réunion et pas l'histoire de France qui devrait être enseignée. Si c'était le cas, cela ne pourrait que favoriser chez les Réunionnais la prise de conscience qu'ils peuvent être fiers d'être un peuple unique au monde, ayant le droit au même respect que n'importe quel autre peuple de la planète. Mais dans le régime néocolonial qui domine à La Réunion, l'objectif de l'école est-il de favoriser l'éveil de cette conscience ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Ot é

**La pa kréol kont fransé é fransé kont kréol,
sé inn + l'ot dann l'intéré in bon l'instriksyon
pou = bann zanfan épi pou bann jenn rényoné**

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité moin lé sir vi doi z'ète kontan kan vi oi in sèrpan la mèr la rolèv ankor. Souvan dé foi sèrpan-la i rolèv : in pé lé pour, in pé lé kont, é na poin pèrone lé indiféran par raport kékshoz konmsa. Mon nové, ou la fine konprann mi espèr kosa mi vé anparlé la ? Mi vé anparl kréol dann lékol bien antandi. Konm i di koméla, sa sé in kékshoz k'i fé lo Buzz konm shak foi isi La Rényon. Donk mi sava par di aou sak mi di toultan é sak bann moun bone volonté i arète pa répété. An gro, pou lékol nou néna konm lang prinsipal lo fransé, in gran lang kominikasyon épi in gran lang kitir-inn shans po nou !-l'èra mi oi pa kosa ni gingnré konm avantaz larg la proi pou l'onbr. La proi étan lo fransé élo lonbr étan lo kréol. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, i étone pa moin antann aou koz konmsa. Vi oi bien matant, lo tan i pass, lo déba i anrishi, néna bann nouvo zétid, néna bann nouvo konklizyon mé ou ou i shanj pa-ou i débouj pa in iota. Ou néna la souplès lo vèr d'lanp.

Solman, si pou ou, lo déba i port ankor dsi kréol dann lékol, lé rogrétab dir aou la pa la dsi li port sé zour isi : gouvèrnan, konm bann zasosyasion, aktèr kiltirèl, artis étout, lé dakor pou kréol dann lékol. Moin la mèm pa antandi in l'ofisyèl apré di i fo bate aryèr, i fo ni rotourn konm dann tan la mèr Michel. In bataye gagné mi oi pa pou kosa li rokomansré.

Bien antandi bann vré partizan kréol dann lékol i méfyé bann sèrvis ofisyèl. Moin la mèm lir in moun apré di : i vo myé in vré zènmi k'in fo zami. Moin pèsonèl mi partaz pa in poinvizé konmsa, pou moin sa i rolèv d'in rapor d'fors é si, konm mi kroi, lo rapor d'fors lé favorab par raport la promosyon nout kréol rényoné i fo anprofite lokazyon fé avans nout lang kréol rényoné.

Astèr antansyon la zamé di : « sé fransé kont kréol é kréol kont fransé ». Séinn plis l'ot pou in bone réisite bann zélèv rényoné. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin